

Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé

N° 5

23 mai 2014

Programme de travail du vendredi 23 mai 2014

Horaire	Séances plénières <i>Salle des Assemblées</i>	Commission A <i>Salle XVIII</i>	Commission B <i>Salle XVII</i>
09 h 00	Huitième séance		
Immédiatement après la clôture de l'examen du point 8 en plénière		Huitième séance	Quatrième séance
14 h 30		Neuvième séance	Cinquième séance
18 h 00-21 h 00		Dixième séance (en soirée)	

Table des matières

I. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé	2
II. Compte rendu des réunions	6
III. Réunion d'information technique	10
IV. Autres réunions	10
V. Conseil exécutif	12
VI. Annonces	13

Réunions des groupes de rédaction (*l'interprétation sera assurée dans toutes les langues officielles*)

Point 14.3 Traiter le problème mondial de la violence, en particulier à l'égard des femmes et des filles (document A67/A/CONF./1)	Immédiatement après la clôture de l'examen du point 8 en plénière, jusqu'à 11 h 45, puis de 14 h 30 à 17 h 30 <i>Salle XXIII</i>
Point 14.1 Suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé. Débat sur « La santé dans le programme de développement pour l'après-2015 » (document A67/A/CONF./4 Rev.1)	09 h 15-12 h 15 <i>Salle XXIV</i>

Cent trente-cinquième session du Conseil exécutif

Veillez prendre note des informations figurant à la page 12 à l'intention des Membres du Conseil exécutif.

I. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Vendredi 23 mai 2014

Huitième séance plénière Salle des Assemblées – 09 h 00

- Point 6** **Conseil exécutif : élection**
Document A67/67
- Point 8 (suite)** **Rapports des commissions principales**
- **Deuxième rapport de la Commission A**
Document A67/64 (Projet), contenant une résolution intitulée :
 - *Amélioration de la prise de décisions par les organes directeurs*et une décision intitulée :
 - *Examen des incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption*
 - **Troisième rapport de la Commission A**
Document A67/65 (Projet), contenant une décision intitulée :
 - *La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*
 - **Premier rapport de la Commission B**
Document A67/66 (Projet), contenant une décision intitulée :
 - *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*et trois résolutions intitulées :
 - *Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2013*
 - *Financement supplémentaire pour l'immobilier et les passifs futurs relatifs au personnel*
 - *État du recouvrement des contributions, et notamment celles des Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*

Huitième, neuvième et dixième séances
de la Commission A

Salle XVIII – 09 h 30
(immédiatement après la clôture de l'examen du point 8 en plénière)
14 h 30 et 18 h00-21 h 00

Quatrième rapport de la Commission A (projet)

Document A67/68 (Projet), contenant une résolution intitulée :

- *Hépatite*

Point 13 (suite) **Maladies non transmissibles**

Point 13.3

- Handicap

Documents A67/16, A67/A/CONF./3 et A67/A/CONF./3 Add.1

Point 13.4

- Mesures globales et coordonnées pour la prise en charge des troubles du spectre autistique

Documents A67/17, A67/17 Add.1 et EB133/2013/REC/1,
résolution EB133.R1

- Point 13.5 – Psoriasis
Documents A67/18, A67/18 Add.1 et EB133/2013/REC/1, résolution EB133.R2
- Point 14 (suite) Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie**
- Point 14.2 – Santé du nouveau-né : projet de plan d'action
Documents A67/21, A67/21 Corr.1, A67/A/CONF./2 et A67/A/CONF./2 Add.1
- Point 14.4 – Action multisectorielle pour une approche du vieillissement en bonne santé prenant en compte toutes les étapes de la vie
Document A67/23
- Point 14.5 – Conséquences pour la santé publique de l'exposition au mercure et aux composés du mercure : le rôle de l'OMS et des ministères de la santé publique dans la mise en œuvre de la Convention de Minamata
Documents A67/24 et EB134/2014/REC/1, résolution EB134.R5
- Point 14.6 – Contribuer au développement économique et social : une action intersectorielle durable pour améliorer la santé et l'équité en santé
Documents A67/25 et EB134/2014/REC/1, résolution EB134.R8
- Point 16 Préparation, surveillance et intervention**
- Point 16.4 – Intensification de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite
Document A67/38
- Point 11 (suite) Réforme de l'OMS**
- Point 11.3 (suite) – Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques
Documents A67/6, A67/54 et A67/A/CONF./5
- Point 16 (suite) Préparation, surveillance et intervention**
- Point 16.1 – Application du Règlement sanitaire international (2005)
Documents A67/35, A67/35 Add.1 et EB134/2014/REC/1, résolution EB134.R10
- Point 16.2 – Préparation en cas de grippe pandémique : échange des virus grippaux et accès aux vaccins et autres avantages
Documents A67/36 et A67/36 Add.1
- Point 16.3 – Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique
Document A67/37
- Point 16.5 – Résistance aux antimicrobiens
Documents A67/39, A67/39 Add.1 et EB134/2014/REC/1, résolution EB134.R13

**Quatrième et cinquième séances
de la Commission B**

Salle XVII – 09 h 30
(immédiatement après la clôture de l'examen du point 8 en plénière)
et 14 h 30

Deuxième rapport de la Commission B (projet)

Document A67/69 (Projet), contenant deux résolutions intitulées :

- *Rapport du Commissaire aux Comptes*
- *Traitements du personnel hors classes et du Directeur général*

et deux décisions intitulées :

- *Nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS*
- *Immobilier : le point sur la stratégie de rénovation des bâtiments à Genève*

- Point 15 (suite)** **Systèmes de santé** (*point de l'ordre du jour transféré de la Commission A*)
- Point 15.1 (suite) – Médecine traditionnelle
Documents A67/26 et EB134/2014/REC/1, résolution EB134.R6 et document A67/B/CONF./3
- Point 15.2 (suite) – Suivi du rapport du groupe de travail consultatif d'experts sur le financement et la coordination de la recherche-développement
Documents A67/27, A67/28, A67/28 Add.1 et A67/B/CONF./2
- Point 15.3 – Produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits
Document A67/29
- Point 15.4 – Accès aux médicaments essentiels
Documents A67/30 et EB134/2014/REC/1, résolution EB134.R16
- Point 15.5 – Renforcement des soins palliatifs en tant qu'élément du traitement intégré à toutes les étapes de la vie
Documents A67/31 et EB134/2014/REC/1, résolution EB134.R7
- Point 15.6 – Renforcement du système de réglementation
Documents A67/32 et EB134/2014/REC/1, résolutions EB134.R17 et EB134.R19
- Point 15.7 – Évaluation des technologies et des interventions sanitaires à l'appui de la couverture sanitaire universelle
Documents A67/33 et EB134/2014/REC/1, résolution EB134.R14
- Point 15.8 – Suivi de la Déclaration politique de Recife sur les ressources humaines pour la santé : des engagements renouvelés en faveur de la couverture sanitaire universelle
Documents A67/34 et EB134/2014/REC/1, résolution EB134.R15
- Point 17** **Rapports de situation** (*point de l'ordre du jour transféré de la Commission A*)
Document A67/40
- Maladies transmissibles**
- A. Stratégie mondiale du secteur de la santé contre le VIH/sida, 2011-2015 (résolution WHA64.14)
- B. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16)
- Maladies non transmissibles**
- C. Prévention des traumatismes chez l'enfant (résolution WHA64.27)
- Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie**
- D. Santé génésique : stratégie pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs et cibles de développement internationaux (résolution WHA57.12)
- E. Mutilations sexuelles féminines (résolution WHA61.16)
- F. Risques pour la santé des jeunes (résolution WHA64.28)
- G. Mise en œuvre des recommandations de la Commission des Nations Unies sur les produits d'importance vitale pour les femmes et les enfants (résolution WHA66.7)
- H. Changement climatique et santé (résolution EB124.R5)
- Systèmes de santé**
- I. Stratégie mondiale et Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle (résolution WHA61.21)
- J. Disponibilité, innocuité et qualité des produits sanguins (résolution WHA63.12)
- K. Transplantation d'organes et de tissus humains (résolution WHA63.22)
- L. Stratégie OMS de recherche pour la santé

Préparation, surveillance et intervention

M. Action et rôle de l'OMS en tant que chef de file du groupe de responsabilité sectorielle Santé face aux besoins sanitaires croissants dans les urgences humanitaires (résolution WHA65.20)

Services institutionnels/fonctions d'appui

N. Multilinguisme : mise en œuvre du Plan d'action (résolution WHA61.12)

Samedi 24 mai 2014

Onzième séance de la Commission A **Salle XVIII – 09 h 00**

Point 14 (suite) Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie

Point 14.1 – Suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé

Document A67/19

- La santé dans le programme de développement pour l'après-2015

Documents A67/20, A67/A/CONF./4 Rev.1 et A67/A/CONF./4 Rev.1 Add.1

Point 14.3 – Traiter le problème mondial de la violence, en particulier à l'encontre des femmes et des filles

Documents A67/22, A67/A/CONF./1 et A67/A/CONF./1 Add.1

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Sixième séance de la Commission B **Salle XVII – 09 h 00**

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Neuvième séance plénière **Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux des Commissions A et B**

Point 8 (suite) Rapports des commissions principales

Point 9 Clôture de l'Assemblée

II. Compte rendu des réunions

Septième séance plénière

Présidence : Dr Roberto Morales Ojeda (Cuba)
Président de la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé

Point 7

Distinctions

Le Président a souhaité la bienvenue aux lauréats et aux représentants des fondations.

- **Prix de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille**

Le Président a annoncé que le Prix de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille était décerné en 2014 au Professeur Zulfiqar Bhutta (Pakistan).

Le Professeur Ali Dogramaci, Président du conseil d'administration de l'Université de Bilkent, s'est adressé à l'Assemblée de la Santé au nom de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille.

Le Professeur Zulfiqar Bhutta a reçu la distinction et s'est adressé à l'Assemblée de la Santé.

- **Prix Sasakawa pour la Santé**

Le Président a annoncé que le Prix Sasakawa pour la Santé était décerné à la Leprosy Control Foundation, Institut dominicain de Dermatologie et de Chirurgie dermatologique « Dr Hubert Bogaert Díaz » (République dominicaine), représentée par son Directeur, le Dr Emma Guzmán.

M. Yohei Sasakawa, ambassadeur de bonne volonté de l'OMS pour l'élimination de la lèpre et Président de la Nippon Foundation, s'est adressé à l'Assemblée de la Santé au nom de la Fondation commémorative Sasakawa pour la Santé.

Le Dr Emma Guzmán a reçu la distinction et s'est adressée à l'Assemblée de la Santé.

- **Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé**

Le Président a annoncé que le Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé était décerné à l'Institut de Recherche en Santé du Costa Rica, représenté par le Dr Francisco Gólcher-Valverde, contrôleur institutionnel et conseiller en santé mentale au Ministère de la Santé du Costa Rica.

Son Excellence Obaid Salem Saeed Al Zaabi, Ambassadeur et Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres institutions spécialisées à Genève, représentant le créateur de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé, s'est adressé à l'Assemblée.

Le Dr Francisco Gólcher-Valverde a reçu la distinction et s'est adressé à l'Assemblée de la Santé.

- **Prix Dr LEE Jong-wook pour la Santé publique**

Le Président a annoncé que le Prix Dr LEE Jong-wook pour la Santé publique était attribué conjointement au Professeur Sinata Koulla-Shiro (Cameroun) et à la Société tchèque de Cardiologie (République tchèque), représentée par son Secrétaire scientifique, le Professeur Jaromir Hradec.

Le Dr Soo-Ku Lee, Président de la Fondation coréenne pour les Soins de Santé internationaux, s'est adressé à l'Assemblée au nom du Fonds commémoratif Dr LEE Jong-wook.

Le Professeur Sinata Koulla-Shiro et le Professeur Jaromir Hradec ont reçu la distinction et se sont adressés à l'Assemblée de la Santé.

Lors de la clôture de la cérémonie de remise des distinctions, le Président a indiqué à l'Assemblée de la Santé que, compte tenu de l'état d'avancement des travaux des deux Commissions, le Bureau de l'Assemblée avait décidé de transférer le point 15 (Systèmes de santé) et le point 17 (Rapports de situation) de l'ordre du jour de la Commission A à la Commission B, et que cette information avait été communiquée aux deux Commissions.

Sixième séance de la Commission A

Président : Dr Pamela Rendi-Wagner (Autriche)

– **Troisième rapport de la Commission A (projet)**

Le Président a ouvert la séance et a invité le Rapporteur (Dr Helen Mbgua [Kenya]) à donner lecture du troisième rapport de la Commission A (projet) (document A67/65 (Projet)), contenant une décision intitulée :

– *La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*

La décision a été approuvée et le projet de troisième rapport de la Commission A a été adopté.

Point 12 (suite)

Maladies transmissibles

Point 12.3 (suite)

– Hépatite

Le Président a rouvert le débat sur ce point et prié la Commission d'examiner le projet de résolution EB134.R18, qui figure dans le document EB134/2014/REC/1. La Commission a approuvé ce projet de résolution tel qu'amendé.

Point 13 (suite)

Maladies non transmissibles

Point 13.1

– Lutte contre les maladies non transmissibles

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité le représentant du Conseil exécutif à informer les participants de l'issue des débats qui ont eu lieu à la cent trente-quatrième session du Conseil exécutif en janvier 2014.

Le Président a ouvert le débat sur les neuf indicateurs relatifs au Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020, sur le rapport de la Réunion formelle des États Membres pour achever les travaux concernant le mandat de l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, et sur l'approbation du mandat du mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles (documents A67/14, A67/14 Add.1 et A67/14 Add.3).

Deuxième séance de la Commission B

Président : Dr Ruhakana Rugunda (Ouganda)

Puis : Dr Siale Akauola (Tonga)

– **Premier rapport de la Commission B (projet)**

Le Président a ouvert la séance et a invité le Rapporteur (Dr Dipendra Raman Singh [Népal]) à donner lecture du premier rapport de la Commission B (projet) (document A67/66 (Projet)), contenant une décision intitulée :

– *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*

et trois résolutions intitulées :

– *Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2013*

– *Financement supplémentaire pour l'immobilier et les passifs futurs relatifs au personnel*

- *État du recouvrement des contributions, et notamment celles des Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*

Le premier rapport de la Commission B a été adopté.

Point 21

Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance

Point 21.1

- Rapport du Commissaire aux Comptes

Le Président a invité le Vice-Président du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à informer la Commission des débats du Comité sur ce point. Le Commissaire aux Comptes a ensuite présenté son rapport. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a approuvé le projet de résolution figurant dans le document A67/58.

Point 21.2

- Rapport du vérificateur intérieur des comptes

Le Président a invité le Président du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration à informer la Commission des débats du Comité sur ce point. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et le vérificateur intérieur des comptes a fait une déclaration. La Commission a pris note du rapport contenu dans le document A67/46.

Point 22

Questions relatives au personnel

Point 22.1

- Ressources humaines : rapport annuel

Le Président a invité le Président du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration à informer la Commission des débats du Comité sur ce point. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note du rapport contenu dans le document A67/47.

Point 22.2

- Rapport de la Commission de la Fonction publique internationale

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a pris note du rapport contenu dans le document A67/48.

Point 22.3

- Amendements au Statut du Personnel et au Règlement du Personnel

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le rapport figurant dans le document A67/49 et la résolution EB134.R12. La Commission a pris note du rapport et a approuvé la résolution.

Point 22.4

- Nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS

Le Président a ouvert le débat sur ce point et la Commission a approuvé la nomination du Dr Ebenezer Appiah-Denkyira (Ghana) en tant que membre du Comité des Pensions du Personnel de l'OMS pour un mandat de trois ans jusqu'à mai 2017, et du Dr Michel Tailhades (Suisse) en tant que membre jusqu'à la fin de son mandat en mai 2015.

Le Dr Darren Hunt (Nouvelle-Zélande) et le Dr Mariam A. Al-Jalahma (Bahreïn) sont nommés membres suppléants pour un mandat de trois ans jusqu'en mai 2017.

Le Comité a rendu hommage au Dr Ali Jaffer Mohamed, ancien membre du Comité des Pensions du Personnel de l'OMS, décédé récemment.

Le projet de résolution figurant dans le document A67/50 a été approuvé.

Point 23**Questions administratives et juridiques**

Point 23.1

- Suivi du rapport du groupe de travail sur l'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à faire des observations sur le rapport figurant dans le document A67/51. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note du rapport, ce qui a clos le débat sur ce point.

Point 23.2

- Immobilier : le point sur la stratégie de rénovation des bâtiments à Genève

Le Président a invité le Vice-Président du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à informer la Commission des débats du Comité sur ce point. Le Président a ensuite invité le Comité à examiner le projet de décision figurant dans le document A67/61. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a approuvé le projet de résolution tel qu'amendé.

Point 24**Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales**

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a pris note du rapport figurant dans le document A67/53.

Point 15**Systèmes de santé** (*point de l'ordre du jour transféré de la Commission A*)

Point 15.1

- Médecine traditionnelle

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le rapport figurant dans le document A67/26 et la résolution EB134.R6, qui figure dans le document EB134/2014/REC/1. La séance a été suspendue.

Septième séance de la Commission A

Président : Dr Pamela Rendi-Wagner (Autriche)

Point 13 (suite)**Maladies non transmissibles**

Point 13.1 (suite)

- Lutte contre les maladies non transmissibles

Le Président a rouvert le débat sur ce point et le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

La Commission a recommandé de soumettre à l'ECOSOC le mandat de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui figure dans le document A67/14.

La Commission a approuvé le mandat du mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles figurant dans l'annexe au document A67/14 Add.1.

La Commission a pris note du plan de travail pour le mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles, tel qu'amendé, et du mandat des groupes de travail sur le mécanisme mondial de coordination, qui figurent dans le document A67/14 Add.3.

Troisième séance de la Commission B

Président : Dr Siale Akauola (Tonga)

Point 15 (suite)**Systèmes de santé** (*point de l'ordre du jour transféré de la Commission A*)

Point 15.1 (suite)

- Médecine traditionnelle

Le Président a rouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Quatre délégations ont demandé à apporter des amendements à la résolution EB134.R6. L'examen de ce point a été suspendu jusqu'à la prochaine séance de la Commission B.

Point 15.2

- Suivi du rapport du groupe de travail consultatif d'experts sur le financement et la coordination de la recherche-développement

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Deux délégations ont demandé qu'un projet de décision soit rédigé en vue d'être examiné par la Commission. L'examen de ce point a été suspendu jusqu'à la prochaine séance de la Commission B.

III. Réunion d'information technique

La réunion d'information technique suivante aura lieu pendant la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé.

Vendredi 23 mai 2014

12 h 30-14 h 15

Salle XII

Rôle de la définition des priorités pour la couverture sanitaire universelle : l'intérêt du soutien international pour l'évaluation des interventions et des technologies sanitaires

L'interprétation sera assurée en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe

Dans la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire, pour atteindre la couverture sanitaire universelle, il faut fixer des priorités parmi les différentes façons de remédier aux problèmes de santé, car les ressources financières et humaines, les médicaments et les technologies sanitaires, et le nombre d'établissements disponibles sont toujours limités. On admet généralement que l'évaluation des interventions et des technologies sanitaires, y compris l'analyse du rapport coût/efficacité, offre une série d'instruments utiles pour faciliter la définition des priorités et ainsi favoriser un usage rationnel des ressources.

Cette réunion d'information technique sera l'occasion pour les États Membres, les organisations internationales et les partenaires du développement de faire part de leur expérience de l'utilisation de cadres explicites pour la définition des priorités – afin de permettre une prise de décisions en toute transparence et de faciliter la progression vers la couverture sanitaire universelle – et de discuter du rôle de l'OMS et des partenaires dans le renforcement des capacités d'évaluation des interventions et des technologies sanitaires.

IV. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé :

Vendredi 23 mai 2014

08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS. <i>L'interprétation sera assurée en anglais et en français.</i>
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale. <i>L'interprétation sera assurée en anglais, en arabe et en français.</i>
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.

08 h 30-08 h 50 Salle XXIV	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l’OMS.
12 h 15-13 h 45 Salle IV	Les travaux de recherche qui ont changé le cours de l’histoire – panorama de l’impact du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR) sur les maladies infectieuses depuis 40 ans. Réunion organisée par le Secrétariat de l’OMS.
12 h 15-13 h 45 Salle XXIII	Le psoriasis, une maladie non transmissible à l’origine de grandes souffrances et qui a un impact sur la qualité de vie. Réunion organisée par les délégations de l’Argentine, de l’Équateur, du Panama et du Qatar. <i>L’interprétation sera assurée en anglais, en espagnol et en français.</i>
12 h 30-14 h 00 Salle VII	La santé pour les adolescents partout dans le monde. Réunion organisée par la délégation de la Norvège et le Secrétariat de l’OMS. <i>L’interprétation sera assurée en anglais et en français.</i>
12 h 30-14 h 00 Salle IX	Soins de santé communautaires : la santé à côté de chez vous. Réunion organisée par la délégation du Bangladesh et le Secrétariat de l’OMS.
12 h 30-14 h 00 Salle XV	La couverture sanitaire universelle commence sur le terrain – les agents de santé communautaires sont-ils d’un bon rapport coût/efficacité ? Réunion organisée par la délégation du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord et par l’Alliance mondiale pour les personnels de santé. <i>Sur invitation seulement.</i>
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	Groupe des Amériques (GRUA). <i>L’interprétation sera assurée en anglais, en espagnol et en français.</i>
13 h 20-14 h 20 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l’Asie du Sud-Est.
17 h 45-19 h 15 Salle IX	Participation pertinente des jeunes aux politiques et programmes de santé – pourquoi et comment ? Réunion organisée par la Fédération internationale des Associations d’Étudiants en Médecine.
18 h 00-20 h 00 Salle XII	Charge et traitement du mycétome. Réunion organisée par la délégation du Soudan et par l’initiative Médicaments pour les maladies négligées (DNDi). <i>L’interprétation sera assurée en anglais, en espagnol et en français.</i>

Samedi 24 mai 2014

08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l’OMS. <i>L’interprétation sera assurée en anglais et en français.</i>
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale. <i>L’interprétation sera assurée en anglais, en arabe et en français.</i>
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
08 h 30-08 h 50 Salle XXIV	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l’OMS.
13 h 20-14 h 20 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l’Asie du Sud-Est.

V. Conseil exécutif

Cent trente-cinquième session du Conseil exécutif, 26-27 mai 2014 Siège de l’OMS – salle du Conseil exécutif

Veillez prendre note des dispositions administratives indiquées ci-après :

Inscription en ligne

L’inscription à la cent trente-cinquième session du Conseil exécutif doit obligatoirement être effectuée en ligne. Elle est possible jusqu’à fin de la session (27 mai 2014). Pour plus d’informations sur l’inscription en ligne : <http://www.who.int/governance/registration/fr/index.html>.

Badges

Les membres du Conseil, leurs suppléants et conseillers, ainsi que les représentants des États Membres et des organisations invitées à assister à la cent trente-cinquième session du Conseil exécutif recevront un badge :

- au Palais, au guichet des inscriptions situé entre les portes 13 et 15,
le vendredi 23 mai : de 08 h 00 à 17 h 00
le samedi 24 mai : à partir de 08 h 00 jusqu’à la clôture de la séance plénière, et à 18 h 00 au plus tard ;
- dans le hall principal du Siège de l’OMS,
le lundi 26 mai : de 07 h 30 à 17 h 30
le mardi 27 mai : à partir de 8 h 00 et jusqu’à la fin de la session.

Documents

Les casiers où seront distribués les documents destinés aux membres du Conseil exécutif sont situés près du guichet des documents, entre les portes 13 et 15 du Palais des Nations.

Horaire des séances

09 h 30-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30

VI. Annonces

Services

Un centre a été spécialement aménagé à l'intention des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

- Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : <http://www.who.int>
- Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif : <http://apps.who.int/gb/f/index.html>

Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits de l'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

Courrier personnel

Les délégués et les représentants des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuvent appeler le 022 917 40 48.

Sécurité

Si vous êtes confronté à un problème urgent de sécurité ou avez des questions concernant votre sécurité pendant votre séjour à Genève, veuillez appeler le Bureau de la sécurité/responsable de la sécurité de l'OMS au : +41(0)22 791 11 52.

Nous vous rappelons également que les contrôles de sécurité ont été renforcés pendant l'Assemblée mondiale de la Santé tant pour les véhicules que pour les piétons qui cherchent à accéder au Palais des Nations et à la zone abritant les salles de conférences. Nous vous conseillons donc de vous munir, en plus de votre badge d'accès à la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé, d'un document d'identité avec photo afin de faciliter votre accès à la zone de l'Assemblée.

= = =